

En revanche, l'attentat de Damien sur la personne de Louis XV, avait permis à des poètes d'occasion de pousser la louange jusqu'à l'hyperbole.

Les *Affiches de Lyon*, — année 1757, — insèrent ces quatre vers à l'adresse du régicide :

Non, non, ce monstre, ce parjure,
N'a ni complice, ni parti,
Il est le seul dans la nature
Dont Louis ne fut pas chéri.

Dans le numéro du 2 mars 1757, des mêmes *Affiches de Lyon*, je trouve sous ce titre : *Stances irrégulières sur l'assassinat commis sur la personne de Louis XV*, des vers que je tiens à citer, ne serait-ce qu'à titre de curiosité littéraire et... psychologique. Je ne crois pas que l'adulation ait jamais été poussée aussi loin :

Les Stances sont précédées de l'avis suivant :

« Un jeune homme d'Arras, que l'horreur seule de l'attentat commis sur la personne du Roi a rendu poète, vient d'exprimer en vers les sentiments de sa Patrie, qui se reproche comme un crime d'avoir produit un monstre tel que *Damien*. Cette poésie est sans prétention : le jeune auteur ne veut pas être admiré, il veut être plaint; il a atteint son but s'il peut faire concevoir quelle est sa douleur et celle de ses concitoyens. »

Province malheureuse et pour jamais flétrie,
O ma déplorable patrie !
Quel monstre est sorti de ton sein !
Comment cacher l'horreur d'avoir donné la vie
Au plus exécrationnable assassin ?